

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 43
le 28 novembre 1984

Les prix d'excellence à l'exportation	1
Un ordinateur capable de lire un texte imprimé	4
Traité concernant la vallée de la rivière Skagit	4
Foire annuelle de l'industrie canadienne de la chaussure	4
L'âge de pierre en Alberta	5
Recherche sur le diabète	5
Un analyseur de sang contrôlé par microprocesseur	5
Voyage au Labrador	6
Un timbre en l'honneur d'un éditeur illustre	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Sur la trajectoire des planètes	8

Les prix d'excellence à l'exportation

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, a décerné, le 16 octobre dernier, les prix d'excellence à l'exportation pour 1984 à quatorze compagnies dont la performance en matière d'exportation a été exceptionnelle au cours de la dernière année.

M. Kelleher a fait les présentations au cours d'une cérémonie spéciale, à Toronto, pour souligner le Mois canadien de l'exportation. L'événement s'est tenu à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association canadienne d'exportation.

Le Ministre a indiqué aux centaines de participants des milieux du commerce, des affaires et des médias que le Mois de l'exportation vise deux objectifs. Le premier consiste à sensibiliser davantage la population au rôle clé que jouent les exportations dans l'économie canadienne. Le deuxième porte sur l'implantation d'une « mentalité d'exportateur » chez les représentants de nos petites et moyennes entreprises de façon à générer de nouveaux débouchés sur

les marchés extérieurs. « Il existe un lien direct entre les ventes d'exportation et l'emploi essentiel à notre bien-être en tant que nation. L'an dernier, nous avons exporté plus de 90 milliards de dollars en biens et services. C'est près du tiers du Produit national brut du Canada, et trois millions d'emplois canadiens dépendent de ces ventes », soulignait M. Kelleher.

Il faut encourager les entrepreneurs à songer aux occasions illimitées d'exportation qui s'offrent à eux. Les non-exportateurs doivent envisager l'option exportation; les exportateurs, examiner de leur côté les possibilités d'une expansion de leurs échanges.

Le nouveau gouvernement a fait du commerce extérieur une priorité et les programmes de soutien du commerce offerts par le ministère des Affaires extérieures refléteront cette priorité.

Les gouvernements fédéral et provinciaux offrent une très vaste gamme de programmes de soutien à l'exportation. L'aide fournie par le gouvernement fédéral est



Les représentants des compagnies qui ont reçu les prix d'excellence à l'exportation pour 1984, en présence du ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher (quatrième en partant de la droite, au premier rang).



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



L'un des gagnants du concours reçoit son prix d'excellence à l'exportation des mains de M. Kelleher (à gauche).

variée. Ainsi, l'exportateur peut, dans un premier temps, demander conseil, aux délégués commerciaux affectés dans 113 missions canadiennes à l'étranger, sur les débouchés dans leur région. Vient ensuite le soutien des activités de promotion, par le biais des foires et des missions commerciales. Enfin, une aide est également offerte aux niveaux du financement et de l'assurance des exportations grâce au Programme de développement des marchés d'exportation.

Les récipiendaires des prix d'excellence à l'exportation ont prouvé qu'il était possible de livrer concurrence sur les marchés internationaux.

Tout comme l'an dernier, les membres du

jury ont eu des choix difficiles à faire. Les sociétés en nomination étaient toutes de haut calibre. Même s'il n'y a aucune règle précise à ce sujet, les lauréats représentent un éventail de secteurs industriels, viennent de toutes les régions du pays et ont constitué des entreprises petites et moins petites; c'est d'ailleurs tout à l'honneur du milieu canadien des affaires.

Les critères de sélection sont rigoureux. Une firme doit s'être signalée dans le domaine de la commercialisation des exportations, en termes de ventes, de financement ou de promotion du commerce d'exportation. Les réalisations sont jugées en fonction des augmentations du chiffre

d'affaires au cours des trois dernières années financières, du succès à pénétrer de nouveaux marchés et de la mesure dans laquelle la société a réussi à introduire de nouveaux produits sur le marché mondial. Le contenu canadien, l'éventail des marchés qui ont donné lieu à des ventes, la façon dont la société a pu garder sa part du marché face à une forte concurrence étrangère et la proportion de ventes à l'exportation par rapport aux ventes totales, sont au nombre des autres facteurs évalués.

La compagnie Dicon Systems Limited de Weston (Ontario) s'est mérité une mention spéciale pour le dynamisme dont elle a fait preuve dans la commercialisation d'un produit unique. La compagnie exporte, aux États-Unis, au Danemark, en Suède, en Norvège et en Finlande, des détecteurs de fumée destinés aux résidences.

Une performance exceptionnelle, l'initiative, l'adaptabilité, la livraison et le service et la commercialisation agressive sont au nombre des attributs mentionnés pour les autres récipiendaires.

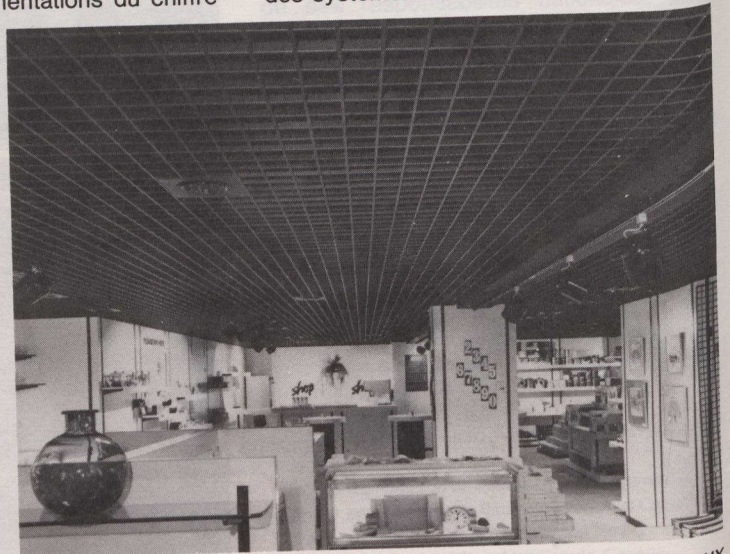
Voici donc la liste des sociétés qui ont mérité un prix d'excellence :

Petits fabricants :

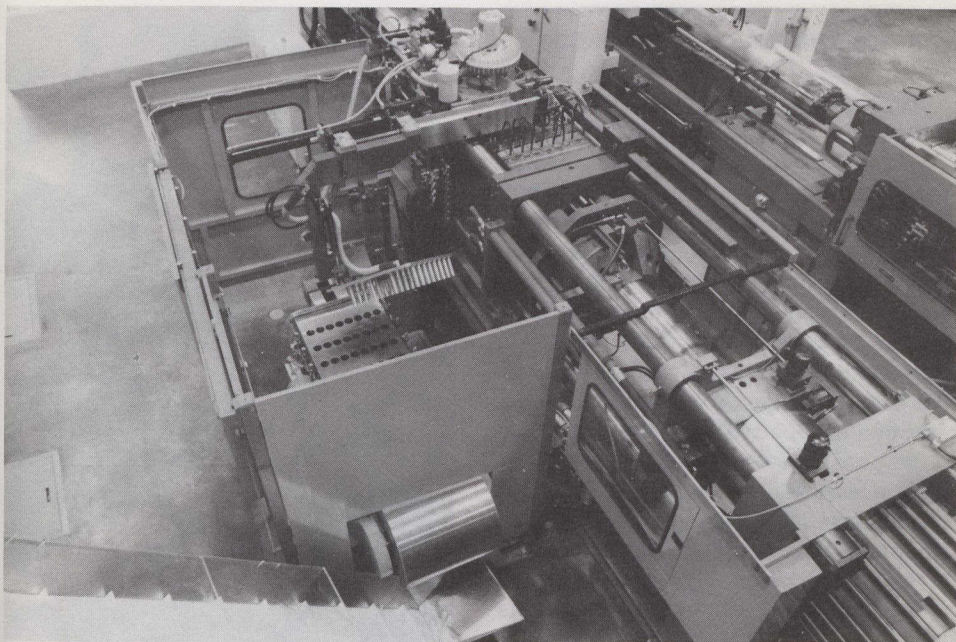
- The Gray Engineering Group Inc., de Markham (Ontario), fabrique des machines et des systèmes pour le traitement des eaux usées et la lutte contre la pollution causée par les déchets.
- Dicon Systems Limited, de Weston (Ontario), fabrique, conçoit et commercialise des détecteurs de fumée destinés aux résidences.
- Western Packaging Systems Ltd., de Richmond (Colombie-Britannique), produit des systèmes de fabrication d'emballage.



Dicon Systems Limited conçoit, fabrique et commercialise des détecteurs destinés aux résidences et aussi des systèmes d'alarme contre les cambriolages tel celui qui apparaît sur la photo. Cette entreprise a obtenu le premier prix d'excellence à l'exportation.



L'entreprise Intalite Inc. fabrique des matériaux architecturaux et des plafonds métalliques que l'on pouvait admirer au Design Center de Londres. Ces plafonds ont été installés dans diverses constructions à travers le monde.



L'entreprise Husky Injection Molding Systems Ltd. conçoit et fabrique des systèmes de moulage par injection de plastique. Celui qui est présenté ci-dessus est muni d'un robot pneumatique qui manipule 32 moulages à la seconde.

Petites et moyennes entreprises :

- Intalite Inc., de Montréal (Québec), fabrique des plafonds métalliques et des matériaux architecturaux de béton renforcé de fibre de verre.
- Husky Injection Molding Systems Ltd., de Bolton (Ontario), conçoit et produit des systèmes de moulage par injection de plastique.

Grosses entreprises :

- Dow Chemical Canada Inc., de Sarnia (Ontario), fabrique des produits chimiques, plastiques et pharmaceutiques.
- Fag Bearings Ltd., de Stratford (Ontario), produit des roulements à billes et des roulements à rouleaux de précision.

Conditionneurs de produits agricoles et alimentaires :

- Cavendish Farms, de Moncton (Nouveau Brunswick), fabrique des produits surgelés.
- Alberta Wheat Pool — Commercialisation des grains, de Calgary (Alberta), conditionne et exporte des grains de semence.

Haute technologie :

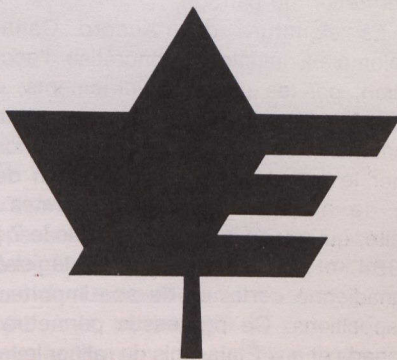
- Litton Systems Canada Ltd., de Rexdale (Ontario), fabrique et intègre des systèmes de pointe dans les domaines de l'électronique et de l'avionique.
- Bristol Aerospace Ltd., de Winnipeg (Manitoba), produit des instruments de métal de précision pour les industries nucléaire, aérospatiale et électronique.
- Epic Data Sales Limited, de Richmond (Colombie-Britannique), fabrique et com-

mercialise des systèmes électroniques de collecte des données.

Services :

- Stanley Associates Engineering Ltd., d'Edmonton (Alberta), offre des services de consultation technique et se spécialise dans les systèmes sanitaires et la distribution des eaux.
- Canpotex Limited, de Toronto (Ontario), fournit des services de commercialisation à l'étranger pour le compte des producteurs de potasse de la Saskatchewan.

Le ministre a profité de l'occasion pour remercier l'Association canadienne d'exportation. Bien que les prix soient remis par le gouvernement fédéral, l'Association permet de le faire dans un cadre approprié, parmi des gens en mesure d'apprécier les difficultés rattachées à l'exportation et, par conséquent, le succès des entreprises récompensées pour leurs efforts.



Le symbole du prix d'excellence à l'exportation.

Séminaire sur le commerce

De plus, M. Kelleher a inauguré, à Ottawa, un nouveau Centre d'information sur le commerce. Appelé Info Export, ce centre est logé au ministère des Affaires extérieures. Les exportateurs peuvent rejoindre sans frais, par téléphone, des professionnels du commerce qui pourront leur donner des renseignements sur les marchés.

Le ministre s'est également rendu à Saskatoon où avait lieu un séminaire sur le commerce. Un tel séminaire est un bel exemple de la façon dont les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent collaborer avec l'industrie pour rechercher de nouveaux marchés et accroître les exportations.

Le message du ministre aux gens d'affaires était bien simple : il faut que les marchés d'outre-mer offrent à la fois des possibilités et des défis sans précédent. Les possibilités sont presque illimitées, bien qu'elles exigent de l'initiative, de l'imagination et de la détermination. Le grand défi est de produire et de vendre des biens de qualité à des prix concurrentiels. L'urgence d'améliorer la compétitivité du Canada à l'étranger est l'un des grands thèmes du Mois de l'exportation.

Le ministre a parlé d'un élément clé du plan de croissance économique, soit le lien essentiel à établir entre la technologie et le commerce. En effet, lorsque l'on parle de technologie, on pense habituellement à la production d'ordinateurs, de satellites et autres choses du genre. Certes, la production de ces produits de pointe est importante, mais il est encore plus important de savoir comment utiliser la technologie pour pouvoir produire des biens et des services attrayants qui répondent au prix et à la qualité qu'exigent les marchés. L'utilisation de la technologie est la clé de l'amélioration de la compétitivité du Canada. Cette technologie ne peut cependant pas exister sans coopération. Dans ce sens, la Saskatchewan est un bel exemple de la coopération du gouvernement, des universités et de l'industrie pour développer les compétences requises sur le marché international. Les recherches qui y sont faites sur les fibres optiques, le matériel pour les satellites, les nouvelles techniques agricoles, la biotechnologie et le contrôle des procédés industriels font de cette province le site de certaines des nouvelles entreprises les plus intéressantes en matière d'innovation technologique.

En terminant son allocution, le ministre a ajouté qu'un très large consensus nous pousse à nous engager pleinement vers l'expansion et la diversification de notre commerce d'exportation. Notre défi est d'appliquer ce consensus à l'équation technologie-commerce et au maintien de l'excellence dans ce domaine.

Un ordinateur capable de lire un texte imprimé

Les Laboratoires Recherches Bell-Northern et l'INRS-Télécommunications, une division de l'Institut national de la recherche scientifique, situés à Montréal viennent de vendre à la compagnie américaine Digital Equipment les droits d'utilisation de leur logiciel capable de faire lire à haute voix, à un ordinateur, n'importe quel texte imprimé en français ou en anglais.

C'est ce qu'a révélé, en septembre dernier, un chercheur de l'INRS-Télécommunications, M. Douglas O'Shaughnessy.

Bell-Northern et l'INRS-Télécommunications ont mis au point un « synthétiseur de parole » qui peut reproduire à haute voix tous les messages qui lui sont adressés par le biais d'un terminal de micro-ordinateur. Un lecteur optique balaie le texte et l'ordinateur procède à un traitement linguistique qui transforme l'orthographe en sons. Puis,

l'ordinateur synthétise la parole, c'est-à-dire qu'il produit le « signal réel de la parole ».

L'appareil le fait avec une bonne intonation et à une vitesse maximale de 200 mots à la minute. Toutes les règles qui régissent la parole sont enregistrées dans un logiciel. Le synthétiseur peut donc traduire en sons n'importe quel message sans aucune limite de vocabulaire.

Ce lecteur de texte, mis au point par des laboratoires depuis quelques mois, peut être très utile pour les handicapés visuels ou les gens d'affaires qui ont besoin d'entrer en communication téléphonique avec des banques de données. La liste des applications commerciales intéressantes s'arrête là pour le moment.

« Dans nos laboratoires nous avons conçu un logiciel capable de comprendre une vingtaine de mots seulement. Mais ce



Aujourd'hui, un synthétiseur permet à l'ordinateur de lire, à haute voix, des textes imprimés.

Traité concernant la vallée de la rivière Skagit

L'accord Canada-Colombie-Britannique relatif à la mise en œuvre du Traité entre le Canada et les États-Unis concernant la rivière Skagit et le lac Ross, ainsi que le réservoir Seven Mile de la rivière Pend d'Oreille, appelé le Traité concernant la vallée de la rivière Skagit, vient d'être signé par M. Clark secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M^{me} Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'Environnement, au nom du gouvernement du Canada; M. Garde B. Gardom, ministre des Affaires intergouvernementales de la Colombie-Britannique; et M. Anthony Brummet, ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, au nom du gouvernement de cette province.

L'accord est le dernier de trois grands documents constituant l'entente sur la rivière Skagit. Le premier, l'Accord Colombie-Britannique-Seattle, qui a été signé le 30 mars 1984, sert de base à l'entente et énonce les conditions convenues entre la province et la ville de Seattle. Le deuxième, le traité entre le Canada et les États-Unis concernant la vallée de la rivière Skagit, qui a été signé le 2 avril 1984, règle les questions qui ne sont du ressort ni de la Colombie-Britannique, ni de la ville de Seattle.

Le troisième document, l'Accord Canada-Colombie-Britannique, complète le traité, en définissant et clarifiant les rôles des gouvernements fédéral et provincial concernant sa mise en œuvre. Il constitue un élément essentiel de l'entente globale.

Cette entente marque, pour le Canada,

la fin de longues préoccupations face au projet d'élevation du barrage Ross dans l'état de Washington. Le projet, qui avait pour but d'alimenter la ville de Seattle en électricité, aurait causé l'inondation de la vallée de la Skagit. Sous l'égide de la Commission mixte internationale, l'entente a été négociée par de hauts représentants des gouvernements du Canada, des États-Unis, de la Colombie-Britannique et de la ville de Seattle.

L'entente, qui sera en vigueur pour une période de 80 ans, empêchera l'inondation de la vallée de la Skagit en Colombie-Britannique. La ville de Seattle n'élèvera donc pas le barrage Ross. En échange, la province canadienne lui livrera une quantité d'énergie électrique équivalente à celle qu'aurait permis de produire l'élevation du barrage et recevra en paiement des sommes équivalentes au montant des frais de construction, d'exploitation et d'entretien du barrage.

La signature de l'Accord Canada-Colombie-Britannique concrétise l'acceptation, par les deux gouvernements, des rôles et des obligations que leur attribue l'entente. Elle permet également d'enclencher le processus de promulgation de la loi de mise en œuvre des termes du traité, qui a reçu la sanction royale le 7 juin 1984 et qui assujettit à la législation canadienne certaines de ses importantes dispositions. Ce processus permettra au Canada et aux États-Unis de ratifier le traité et de procéder à la mise en application des termes de l'entente.

programme reconnaît seulement la voix d'une personne qui s'est entraînée avec lui auparavant », explique M. O'Shaughnessy.

Si l'ordinateur pouvait reconnaître la voix humaine, la dactylographie de textes passerait à la préhistoire; s'il pouvait distinguer la voix d'une personne de celle d'une autre, on pourrait mieux vérifier l'accès à l'information gérée par ordinateur ou effectuer des transactions automatiques par téléphone.

Foire annuelle de l'industrie canadienne de la chaussure

Les participants de la Foire annuelle de l'industrie canadienne de la chaussure, qui avait lieu récemment à Montréal, voient l'avenir avec confiance, leurs ventes s'étant améliorées depuis deux ans.

Les livraisons de chaussures de fabrication canadienne ont atteint une valeur de 683 millions de dollars l'an dernier, comparativement à 645,9 millions de dollars en 1982. On prévoit que les ventes atteindront même un chiffre supérieur en 1984.

Les ventes au détail sont également en hausse de 7,2 % pour le premier semestre de cette année, comparativement aux ventes effectuées l'an dernier durant la même période. L'emploi dans nos manufactures de chaussures s'est stabilisé autour de 15 200 salariés, contre 14 300 en 1982.

« Il y a une certaine amélioration au chapitre de l'emploi dans l'industrie », constate M. Walter Sedlbauer, président de l'Association canadienne des fabricants de chaussures.

L'âge de pierre en Alberta

Des fouilles entreprises au nord de Jasper, en Alberta, ont permis de découvrir les restes d'une fabrique d'outils préhistoriques. On a également retrouvé des éclats de quartz qui ont servi à fabriquer des pointes de flèche ou de javelot. Ces artefacts permettent de penser que, contrairement à ce qu'on croyait, l'homme a vécu dans la vallée de l'Athabasca il y a plusieurs milliers d'années.

Les outils découverts datent du début de l'ère préhistorique, soit de l'ère quaternaire à l'an 2000 avant Jésus-Christ. Plusieurs théories ont été avancées en ce qui concerne le déplacement des premières populations nord-américaines vers les Rocheuses. On croit ainsi qu'au début de l'ère préhistorique la température aurait commencé à augmenter dans les plaines, comme ce fut le cas durant les années 30.

Recherche sur le diabète

Connaught Laboratories Limited, de Toronto (Ontario) et Damon Biotech, Inc. (NASDAQ : DBIO), du Massachusetts (États-Unis) ont créé une entreprise commune, Vivotech, pour la recherche et la mise au point d'un nouveau produit de traitement du diabète. Ce produit utilisera des cellules productrices d'insuline qui seront encapsulées afin d'éliminer les injections quotidiennes d'insuline. Il a également pour but de réduire le risque de complications du diabète, maladie qui se classe en effet au troisième rang des plus meurtrières en Amérique du Nord, après les maladies cardiaques et le cancer.

En dépit des méthodes modernes de traitement, les personnes atteintes du diabète continuent à souffrir des complications qu'il cause : ainsi, la cécité et les maladies du rein et du cœur réduisent

l'espérance de vie. Ces complications semblent provenir d'une stabilisation insuffisante du taux de glycémie. Le but de Vivotech est de mettre au point un produit qui élimine ces complications.

Le principe de base de la méthode Vivotech est l'encapsulation, dans une membrane compatible avec les tissus, de cellules productrices d'insuline (appelées îlots pancréatiques) extraites du pancréas d'animaux en bonne santé. Ces cellules encapsulées sont alors implantées dans l'organisme du diabétique où, grâce au système d'auto-régulation, elles libèrent de l'insuline en fonction de la demande pour normaliser le taux de glycémie. Ces îlots encapsulés réduisent leur production d'insuline lorsque la glycémie est revenue à la normale.

Grâce aux capsules minuscules, les cellules sont protégées et continuent à fonctionner normalement.

Un analyseur de sang contrôlé par microprocesseur

La Société Équipement Moniteur, de Saint-Eustache (Québec), vient de dévoiler le prototype d'un analyseur chimique de sang contrôlé par microprocesseur.

Il s'agit d'une première québécoise et canadienne en matière de développement scientifique et technologique.

Cet analyseur chimique est un appareil complexe qui fait appel à l'électromécanique et à l'optique. Il analyse rapidement les échantillons de sang prélevés chez les patients afin d'en connaître les diverses composantes qui ont une signification pour la médecine, en vue d'établir un diagnostic. L'instrument, constitué de parties optiques et électroniques des plus avancées, utilise aussi un tout nouveau système mis au point par la compagnie pour la manipulation des fluides. Celui-ci est considéré comme une découverte technologique majeure dans le domaine de l'analyse chimique du sang.

Cet analyseur qui comporte plusieurs avantages compétitifs sur les appareils existants de même catégorie occasionnera une mise en marché auprès de 16 000 hôpitaux et laboratoires privés du Canada et des États-Unis. Il présente l'avantage d'être rapide et fonctionne sur une base de 1 000 analyses de sang à l'heure et 32 analyses simultanées.

En vue de réduire d'une façon significative le coût de production, la compagnie a fait appel à plusieurs innovations technologiques. Quelques-unes de ces innovations les plus importantes portent sur la mise au point d'un système électromécanique pour la manipulation des fluides, qui, bien



Cet analyseur chimique est un appareil complexe, capable d'effectuer simultanément, pour fins de diagnostics, 32 analyses de sang. Sa capacité atteint 1 000 analyses à l'heure.

qu'extrêmement économique à fabriquer, dépasse en performance les systèmes beaucoup plus coûteux qui sont sur le marché. La compagnie a également fait appel à la technologie la plus avancée dans le domaine de la fibre optique et de la photodiode pour améliorer le rendement à l'examen spectral. La compagnie

utilise aussi un circuit informatisé de contrôle à divers niveaux; celui-ci augmente de beaucoup la puissance de l'appareil tout en réduisant le coût de production.

Ce microprocesseur sera aussi distribué aux États-Unis, au Mexique, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Europe, et éventuellement en Chine.

Voyage au Labrador

L'air fortifiant de la mer, la vue d'icebergs miroitants flottant sur les vagues vertes, le silence de longs fjords à l'intérieur desquels se trouvent des villages autochtones, c'est le Labrador, une région qui prête au rêve.

De la fonte des glaces, en juin, jusqu'au regel en novembre, les navires marchands de CN Marine prennent les passagers au départ de Goose Bay, sur le lac Melville, pour longer ensuite la côte labradorienne jusqu'au village de Naïn.

Le navire fait escale dans de petits ports inuit et naskapis ainsi que dans les baies fréquentées en été par les pêcheurs de la côte nord du Québec et de Terre-Neuve.

Du pont du *Hopedale*, un bateau de 1 100 tonnes, on peut admirer de grandes étendues spectaculaires. Mais l'intérêt du voyage réside surtout dans les rencontres humaines, que ce soit avec les chasseurs de caribou ou avec les pionniers métis, car le Labrador c'est aussi, et surtout, ce mélange d'aventure, de désespoir et d'esprit sauvage qu'est le Grand Nord.

En été, les Inuit du Labrador pratiquent la pêche à la morue et au turbot. On n'est pas étonné, lorsqu'on arrive au village Makkovik, où se trouve une usine locale de traitement de poisson, d'être



Un troupeau de caribous dans le Grand Nord canadien.

saisi par la forte odeur de la morue.

L'arrivée d'un navire est un événement de grande importance pour la communauté toute entière qui se rassemble sur le quai pour le regarder entrer au

port. Pendant que les villageois participent au déchargement, les passagers prennent le temps de faire un tour.

Chaque village de la côte a son histoire. Makkovik comprend deux groupes ethniques : l'un composé d'Inuit originaires du village abandonné d'Hébron, beaucoup plus au nord, l'autre composé de pionniers. Ces derniers, qui parlent un anglais coloré et parfois difficile à comprendre, sont les descendants des trappeurs et marchands de fourrures du XIX^e siècle.

Après Makkovik, le bateau fait escale à Hopedale. C'est un village pittoresque situé dans une baie parsemée d'îles noires et désertes. Son musée des missionnaires moraves est une curiosité à ne pas manquer, et le pasteur John Case aime montrer aux passagers de CN Marine ce qu'il appelle la plus vieille maison préfabriquée existant au Canada.

Cette maison, construite en Saxe vers 1782, a été démontée, après que chaque morceau eut été marqué d'un chiffre romain, puis expédiée au Labrador où elle fut réassemblée sur place. À l'intérieur, on peut voir des objets divers, tels que des kayaks, des berceaux inuit ou des trombones, témoins de l'influence de la culture musicale allemande des pasteurs sur les autochtones.

Un timbre en l'honneur d'un éditeur illustre

Trefflé Berthiaume, pendant de longues années éditeur et propriétaire du quotidien montréalais *La Presse*, a fait l'objet d'un timbre qui a été émis en son honneur le 16 novembre dernier.

Le juge René J. Marin, président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, a déclaré que ce timbre « rendait hommage à la mémoire d'un Canadien illustre qui, en 1889, prit la gérance de *La Presse*, alors en faillite. M. Berthiaume parvint si bien à rétablir la rentabilité et la popularité du journal qu'on en est venu à reconnaître ce dernier comme le plus grand quotidien de langue française en Amérique ».

M. Berthiaume, typographe de carrière, qui, d'après ses collègues, « possédait une dextérité exceptionnelle autant intellectuelle que manuelle », fonda sa propre imprimerie en 1880 et lança, à Montréal, l'hebdomadaire *Le Monde illustré*.

Depuis sa fondation par M. W.-E. Blumhart en 1884, jusqu'en 1889, bon nombre de propriétaires s'étaient succédés à la direction de *La Presse*, mais sans succès. Le journal allait vers la faillite.

Le propriétaire d'alors, M. J.-Adolphe Chapleau (ancien secrétaire d'État dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald) confia à M. Berthiaume le destin de *La Presse*.

Sous la gérance de ce dernier, le journal progressa rapidement, augmentant son tirage et le nombre de ses réclames grâce à une nouvelle politique qui voulait « un journal objectif ».

M. Berthiaume décédait à son domicile, le 2 janvier 1915, d'une crise cardiaque.

Le timbre, œuvre de designer montréalais Pierre-Yves Pelletier, a été conçu à partir d'une photographie de Trefflé Berthiaume.



La vie dans le Grand Nord

Assemblés sur le quai, les habitants discutent pêche et chasse. Les Inuit préfèrent de plus en plus la chasse au caribou.

Pendant ses migrations, le troupeau de la rivière George traverse toute la péninsule québécoise, de la baie d'Hudson jusqu'à la côte atlantique. Alors qu'il n'y avait que quelque 3 500 caribous en 1950, on en compte actuellement plus de 350 000. Cette croissance inouïe en fait le troupeau le plus grand d'Amérique du Nord, si ce n'est du monde entier.

Un passager régulier du *Hopedale* est un pionnier de 70 ans du nom de Jim Saunders, que tous connaissent bien car il a l'esprit vif ! Il raconte comment, étant facteur avant la guerre, il distribuait son courrier en traîneau à chiens sur un parcours de 350 km. À l'époque, un timbre terre-neuvien ne coûtait que 0,02 \$, et ceux qui ne pouvaient le payer donnaient de la viande de phoque aux chiens du traîneau de la poste.

Les pionniers comme Jim Saunders sont, eux aussi, considérés comme des autochtones et collaborent avec les Inuit labradoriens. Certes, les autochtones portent peu d'intérêt aux voyages touristiques organisés. Mais ils sont cordiaux avec les visiteurs qui font preuve de respect pour leur mode de vie, pour leur terre et pour leur mer.

Acquisition importante au Musée des beaux-arts du Canada

Le Musée des beaux-arts du Canada vient d'acheter une étude de peinture d'une importance historique et d'une qualité esthétique considérables. Cette œuvre du Britannique Benjamin West s'inscrit parmi les meilleures pièces du patrimoine canadien : c'est la seule esquisse achevée réalisée par West avant de peindre *La mort du général Wolfe* (1770), l'une des peintures les plus réputées dans les collections du musée. L'étude pour *La mort du général Wolfe* (1765), disparue depuis la fin du XIX^e siècle, est la pierre angulaire d'une exposition présentée au Musée des beaux-arts du Canada du 16 octobre 1984 à la fin de janvier 1985.

L'une des acquisitions les plus notables du musée et l'une des plus fascinantes découvertes récentes dans l'étude de l'histoire de l'art, le dessin de West est la seule étude à détailler la composition d'une œuvre magistrale qui a atteint un statut légendaire dès sa première exposition à Londres, en 1771. *La mort du général Wolfe*, donnée au Musée des beaux-arts du Canada en 1918 par le duc de Westminster, et qui représente la mort de Wolfe en 1759 sur les plaines d'Abraham, à Québec, est certainement l'illustration la plus célèbre d'un événement historique canadien.



Étude pour La mort du général Wolfe, 1765, pierre noire, plume, encre grise et gouache, rehaussé de blanc sur vélin brun, collé en plein sur une vieille feuille, marouflé sur masonite.

Galerie nationale du Canada

Une exposition historique remarquable : Il y a cent ans...la médecine

Il se tenait récemment au Musée Laurier d'Arthabaska (Québec), une exposition d'une remarquable qualité intitulée *Il y a cent ans...la médecine*.

Le musée

Le musée même, qui existe depuis 1929, est une maison de style victorien construite en 1876 pour Sir Wilfrid Laurier qui l'habita jusqu'en 1896. Il quitta Arthabaska pour aller vivre à Ottawa, mais y revint cependant chaque été jusqu'à sa mort, en 1919.

Deux ans plus tard, Lady Laurier, qui n'eut pas d'enfant, légua la maison à la nièce de son mari, Pauline Laurier-Harvey. En 1928, la maison fut vendue à deux Canadiens-anglais à condition qu'on y aménage un musée à la mémoire du premier ministre canadien-français. En 1934, le gouvernement du Québec en fit une véritable maison historique. Restauré en 1974 par le ministère des Affaires culturelles du Québec, le musée prit, à partir de ce moment-là, une nouvelle dimension culturelle et touristique.

Toutes les pièces de la maison reflètent l'aisance de la classe bourgeoise de l'époque : le piano-table de Lady Laurier; plusieurs pièces de collection dans la salle à manger, telle une lampe Tiffany authentique et le mobilier original de l'étude

d'avocat de Sir Wilfrid Laurier qui a été ramené au musée. Sont exposées également des œuvres du peintre Suzor-Côté et du sculpteur Alfred Laliberté, deux artistes québécois nés dans la région d'Arthabaska.

L'exposition organisée pour rendre hommage à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et surtout



Cette saignée au pli du coude nous reporte à une ancienne pratique médicale.

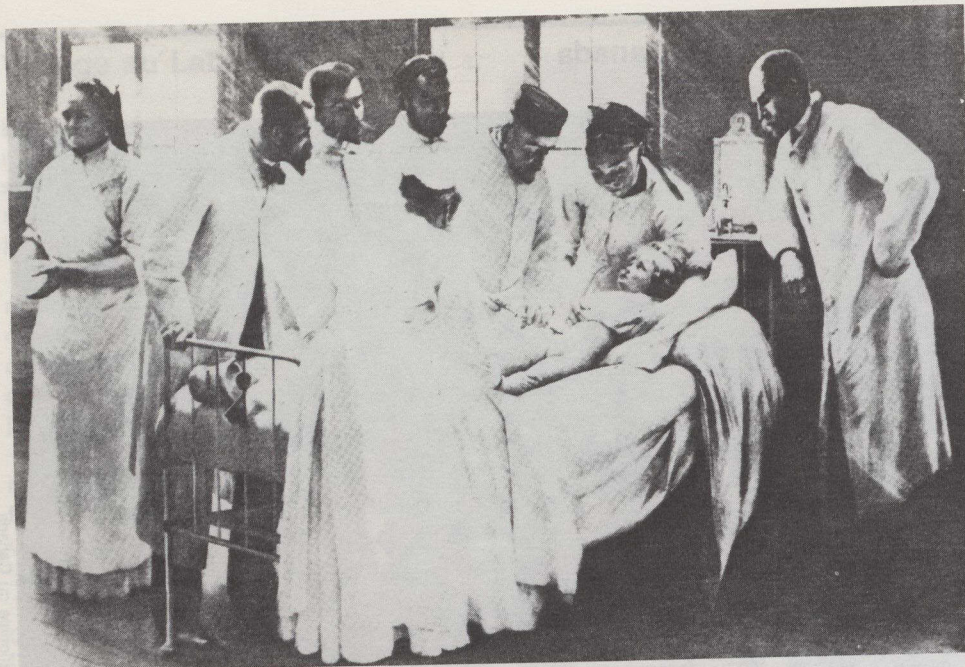
aux médecins, aux religieuses hospitalières et aux infirmières de l'hôpital centenaire, constituait un rappel historique fort intéressant de ce qu'était la médecine il y a cent ans.

Dans le monde médical super-spécialisé dans lequel nous évoluons et où la technologie ne cesse de progresser à toute allure, nous avons souvent peine à nous imaginer ce qu'était la vie...ou plutôt la mortalité et la morbidité en 1884.

L'espérance de vie des Québécois à la naissance se situait aux environs de 43 ans; aujourd'hui, elle est de 71 ans pour les hommes et de 78 ans pour les femmes. À cette époque, plus d'un enfant sur trois ne fêtait pas son premier anniversaire.

Les maladies infectieuses faisaient alors de grands ravages : la variole, la diphtérie, la dysenterie, la typhoïde, la tuberculose, la rougeole, la scarlatine. Pour la décennie 1880, on a estimé à plus de 40 % le nombre de décès attribuables à ces maladies dévastatrices pour lesquelles il n'existait pas de traitement efficace ni, encore moins, de moyen de prévention.

En 1885, dans la seule région de Montréal, l'épidémie de variole faucha 3 000 personnes sur une population d'environ 200 000 habitants. Aujourd'hui, l'ensemble de ces maladies infectieuses représente moins de 0,2 % des causes de décès au Québec.



Cette peinture représente une scène de la médecine il y a cent ans.

L'exposition racontait en textes, en images et en artefacts une tranche d'histoire du passé en s'attardant aux années situées entre 1884 et 1910. On y rappelait les trois grandes découvertes de la médecine moderne au début du XX^e siècle : l'anesthésie, l'antisepsie, l'asepsie.

Dans une salle, le visiteur découvrait avec étonnement les instruments chirurgicaux utilisés à l'époque, souvent plus dignes d'un coffre de charpentier que du plateau du chirurgien. Et que dire de la gamme des remèdes et traitements !

Grâce à l'aide des différentes collections prêtées au Musée Laurier par le Musée de l'Homme, d'Ottawa, et la maison du Dr Nérée Beauchemin, de Yamachiche (Québec), on a pu reconstituer de façon authentique le cabinet d'un médecin de la fin du XIX^e siècle. Dans une autre salle, on évoquait l'état

de la santé publique et de la médecine à Arthabaska et à Victoriaville, à l'époque.

Une brochure bien présentée : *Il y a cent ans ... la médecine*, rédigée par Jacques Bernier, complétait l'information. La reproduction d'une huile sur toile de Joseph-Charles Franchère, *Le Docteur Hingston et la salle d'opération*, dont l'original faisait partie de l'exposition, agrémentait la page couverture.

Tout au long de l'année, le Musée régional Laurier organise une série d'activités. Dès le 9 septembre, a eu lieu une manifestation du Conseil des arts textiles du Québec qui a été suivie, à compter du 7 octobre, d'une exposition d'une jeune peintre de la région, Paule Genest. L'Association des artisans-verriers du Québec y expose actuellement des œuvres, puis ce sera le Noël 1984, un événement traditionnel au musée.

Nouvelles brèves

L'équipe féminine canadienne a remporté, le 3 novembre, la Coupe des Amériques de marche athlétique disputée à Bucaramanga, en Colombie. Les Canadiennes ont en effet occupé les première, deuxième et quatrième places dans l'épreuve de 10 km et se sont assurées la victoire par équipe. Ann Peel, d'Ottawa, Janice McCafferey, d'Edmonton, et Alison Baker, de Mississauga, l'ont ainsi emporté sur leurs rivales d'une quinzaine de pays.

Le Canada accordera 3,75 millions de dollars au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour appuyer ses activités humanitaires en faveur des vic-

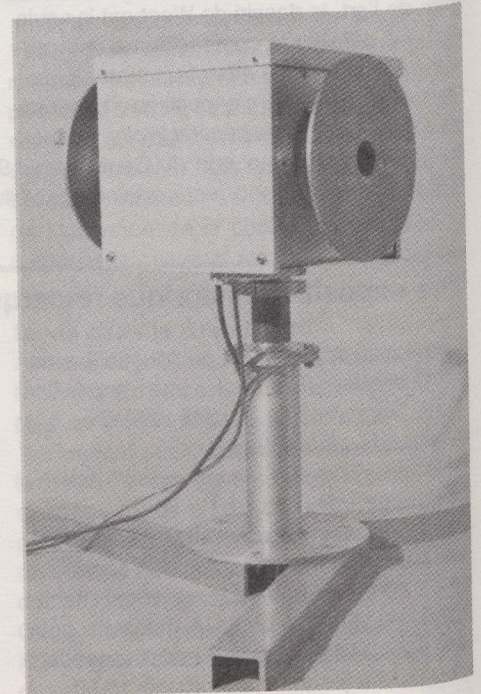
times de conflits. Sur ce montant, 2 millions de dollars seront consacrés au programme du CICR en Afrique, un million de dollars à son programme en Amérique centrale, 500 000 \$ à ses activités en Iran et en Iraq, et 350 000 \$ à ses activités dans le sud des Philippines.

La compagnie McDonnell Douglas Corporation vient de décrocher un contrat d'une valeur de 754 millions de dollars américains pour la fabrication d'avions de type 35F/A 18 qu'utiliseront les troupes de la marine américaine. Ce contrat s'ajoute à un autre de 43,9 millions de dollars octroyé récemment par le gouvernement américain pour améliorer un certain nombre d'équipements appartenant à l'armée de l'air américaine.

Sur la trajectoire des planètes

La société Sc-Tec Instrument Inc., de Saskatoon (Saskatchewan), fabrique le Cosmos Tracker, un système mobile mû par ordinateur qui permet entre autres de suivre de près la trajectoire du soleil. L'appareil mesure l'azimut et détermine la correction d'élévation pour une latitude et une longitude données, à un moment précis de la journée ou à une date en particulier. Il établit également la correction pour la réfraction atmosphérique.

La société fabrique aussi le spectrophotomètre d'ozone Brewer. Cet appareil mesure l'ozone et l'anhydride sulfureux en évaluant l'intensité lumineuse en longueurs d'ondes ultraviolettes. Portatif et hydrofuge, il est commandé par un micro-ordinateur qui lui permet d'établir automatiquement les données recueillies et de les enregistrer.



Le Cosmos Tracker

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada 

ISSN 0384-2304